



## **CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ARJMS : OBJECTIFS POUR L'ANNÉE 2016**

### **L'objet de l'ARJMS**

L'association a été constituée le 15 janvier 2016 et tient pour objet :

- Promouvoir toute action, y compris l'exercice d'activités économiques, qui contribue à la protection et la mise en valeur de l'environnement et du patrimoine historique, architectural, paysager et touristique du Moulin de Sachas ainsi qu'à l'amélioration de l'ensemble du patrimoine hydro-agricole, artisanale, rural et culturel de la commune de Villard-Saint-Pancrace.

À tel propos, l'Association :

- Intervient auprès des pouvoirs publics, seule ou en liaison avec d'autres associations ou partenaires, notamment scientifiques, pour la promotion de ses objectifs.
- Elle met en place des instances territoriales qui promeuvent au niveau local les mêmes objectifs et travaillent en réseau avec des associations locales.
- Elle sensibilise à ses objectifs un public de plus en plus large, et en particulier les jeunes, notamment par l'organisation de visites guidées, de journées d'études, de colloques, conférences, concours en utilisant tous les supports de communication et d'information.
- Elle développe des contacts avec des organismes et personnes poursuivant les mêmes buts en Europe et dans le monde, notamment par le canal des institutions internationales et européennes.

### **La vision**

- Le moulin s'inscrit dans un ensemble patrimonial de la commune relativement bien conservé comprenant : les anciennes mines, les fours à chaux, les canaux, l'hydraulique (martinet, tannerie...), activités agricoles traditionnelles, qui peut être mis en valeur de façon globale.
- Dans la situation actuelle, il faut prendre en compte, après une indispensable inspection technique, les risques et le niveau de dangerosité du site. Ensuite, notre projet devrait définir ses objectifs à partir d'un choix entre plusieurs alternatives possibles :
  - i) Destruction du bâtiment avec une récupération des objets de valeur historique ;



- ii) Mise en sécurité à minima ;
  - iii) Réhabilitation progressive et complète ;
  - iv) Préparation d'une présentation de réalité virtuelle.
- Lors de l'Assemblée constitutive du 15 janvier 2016 il y a eu des échanges à propos de ces alternatives. L'idée dominante a été celle d'entamer des actions visant les alternatives ii, iii et iv, considérant qu'elles ne sont pas en principe contradictoires.

### **Définitions des objectifs 2016**

Dans ce cadre-là, le Conseil d'Administration devrait tenir à bien définir les objectifs pour l'année 2016 :

#### *Diagnostic de la situation actuelle :*

- Réaliser l'analyse des archives qui puissent exister à la mairie de Villard - Saint - Pancrace et dans d'autres sources sur la situation de propriété, les aspects juridiques et fiscaux pertinents avec la participation de bénévoles spécialistes.
- Obtenir une conclusion opérationnelle pour établir les alternatives et les procédures et négociations avec les parties prenantes identifiées.

#### *Inventaire de l'état actuel du Moulin :*

- En accord avec la Mairie et d'autres parties prenantes, réalisation d'un inventaire expertisé de l'état actuel du Moulin, y compris l'architecture, les installations, les machines et d'autres mécanismes.
- Réalisation d'une analyse de risques (liés à l'intrusion, le vandalisme, incendies, etc.).
- Réalisation d'une guide d'entretien du Moulin (y compris les mesures à prendre pour réduire les risques de dégradation (vandalisme, détérioration, etc.) et les actions de nettoyage de printemps, plantation, réparation de toiture et des murs, surveillance, etc.).

#### *Sécurisation du terrain et du bâtiment :*

- En accord avec la Mairie et d'autres parties prenantes :
  - Réalisation de travaux à minima visant la délimitation du terrain du Moulin, et la clôture des points faibles qui permettent l'intrusion et l'accès au terrain et au bâtiment.
  - Coupage des arbres et des tronçons qui se trouvent dans le terrain et qui menacent la stabilité des murs et de la toiture.



*Documentation historique :*

- Préservation et entretien si nécessaire de la maquette du Moulin faite par Raymond Jevodan.
- En association avec la SGMB, récupération de l'information disponible sur le Moulin dans le contexte historique et technologique des moulins du Briançonnais.
- Récupération de la documentation et des témoignages relatifs aux initiatives locales anciennes, en particulier les efforts de M. Raymond Jevodan dans les dernières décennies du XXe siècle.

*Communication et information publique :*

- Actualisation permanente du site internet de l'Association.
- Réalisation d'une brochure d'information sur le Moulin de Sachas.
- Préparation d'une exposition photographique itinérante sur le projet de l'Association.
- Cibles à privilégier : les descendants des derniers adhérents à la coopérative + habitants du quartier de Sachas
- Écoles + club du 3ème âge

## **ORIENTATIONS POUR L'ACTION DU BUREAU**

Le Conseil d'Administration pourra tenir à bien donner au Bureau les orientations nécessaires pour la préparation et la mise en œuvre d'un calendrier détaillé d'activités, d'une estimation budgétaire et des actions relatives à la gestion légale et comptable de l'Association, de partenariat et financement par rapport aux objectifs définis pour l'année 2016.